



LE POINT CARRÉ

Lettre mensuelle
N° 4 - Avril 2015

Sommaire

- Actu APCH..... p 2
- Santé..... p 3
- Vacances..... p 5
- Équipements..... p 6
- Vie associative..... p 7
- Actualités..... p 8
- À votre service..... p 10



Le Point Carré est édité par :
Association Point Carré Handicap
Association loi de 1901

Hôpital Raymond-Poincaré
104 boulevard Poincaré
92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 - cle5@wanadoo.fr



www.apc-handicap.org

Édito

Le départ du « Voyage immobile »

Le prochain mois de mai verra la parution du « Voyage immobile », ouvrage de prestige édité à quinze cents exemplaires grâce à la contribution financière de l'APCH, c'est-à-dire grâce au soutien de nos abonnés et fidèles donateurs. Vous trouverez plus loin la belle histoire de l'écriture de ce roman et, si vous le désirez, il pourra vous être adressé en supplément gratuit du Point Carré où vous trouverez ultérieurement, ainsi que sur notre site, les conditions d'envoi.

Il ne peut y avoir de meilleure introduction à cet événement que la citation du témoignage d'un des co-auteurs :

« Victime d'un AVC début 2013, je suis venu pour la rééducation à l'Hôpital Raymond-Poincaré de Garches, où, entre autres ateliers physiques, on m'a proposé un atelier d'écriture sous la houlette d'un intervenant extérieur. Un peu sceptique au départ, j'ai été rapidement conquis par la qualité des échanges que nous avons pu avoir et qui nous ont permis de comparer nos expériences personnelles, de découvrir que nous formions un genre de famille avec les mêmes préoccupations : nous ressentons profondément les mêmes choses, ce qui est réconfortant lorsqu'on se sent un peu isolé par cette « maladie ». La qualité des interventions et de la réécriture qui a bien pris en compte nos propres mots a contribué à nous faire avancer dans notre réflexion et de nous renforcer dans notre solidarité : tous différents mais nous ressentons les mêmes choses. De mon point de vue, très précieux pour faire comprendre aux personnes extérieures nos comportements parfois étranges et ce que l'on ressent dans nos situations. Expérience à pérenniser dans le cadre général de la rééducation physique et cognitive... »

Merci à Christian, qui a aujourd'hui quitté l'hôpital, de nous avoir laissé sa trace !

Philippe GUÉRIN
Président de l'APCH

■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853



La chronique du bénévole

Yvette Milésy, vice-présidente de l'APCH

Yvette Milésy est vice-présidente du Conseil d'Administration de l'APCH. Elle est par ailleurs la doyenne de l'association. En effet, c'est son mari André, décédé en 2001, qui a fondé en 1960 le Club des Loisirs (devenu APCH en 2007), lors d'un séjour de plus de quatre années à l'hôpital de Garches, suite à un accident de la circulation et du travail en Côte d'Ivoire. Pendant plus de quarante ans, elle a accompagné son mari pour l'aider à développer l'association au service des personnes handicapées, durant leur séjour à l'hôpital et pour les aider ensuite à se réinsérer dans la vie. Un des moments marquants dans la vie du couple fut l'inauguration, en 1981, de l'Hospitalet, dont la réalisation a été le fruit d'une grande énergie, de la longue patience et d'un difficile travail de son mari et de toute une équipe d'amis. Cette Maison d'accueil, située dans le Loir-et-Cher, s'est agrandie et reçoit encore

aujourd'hui, dans un cadre adapté, des personnes souffrant de handicap pour des séjours plus ou moins longs. Actuellement, Yvette est responsable du courrier des abonnés, ce qui lui permet de garder contact avec handicapés et valides fidèles ; elle participe à la revue de l'APCH (correction des textes, recherches d'articles, collecte de témoignages). Avec cette parution, son souci est d'attirer l'attention sur la place des personnes handicapées dans la société.

Chaque semaine, elle retrouve avec plaisir le secrétariat de l'association situé au sous-sol du bâtiment Widal et participe régulièrement aux réunions du bureau et du Conseil d'Administration.

1960-2015 : cinquante-cinq années au service de l'APCH !

Un bel exemple de fidélité.

Merci Yvette !

*Philippe Gayet,
bénévole à l'APCH*

L'Hospitalet

L'association loi 1901 l'Hospitalet, créée en 1981, gère l'établissement privé à but non lucratif situé à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR. Cet établissement est constitué de deux sections :

- une section sanitaire

26 lits de Soins de Suite et Réadaptation, répartis en 18 lits de SSR Neuro, 1 lit d'éveil de coma, 7 lits d'EVC-EPR

- une section médico-sociale

Le Foyer d'Accueil Médicalisé agréé pour 65 places d'accueil permanent et 2 places d'accueil temporaire, réparties ainsi : 50 places d'hébergement complet pour personnes présentant une déficience motrice avec troubles associés et 1 place d'accueil temporaire, 15 places d'hébergement complet pour personnes cérébrolésées et 1 place d'accueil temporaire.

L'ouverture d'une aile accueillant les personnes cérébrolésées a eu lieu en 2013.

Le voyage immobile

Le Voyage immobile a été écrit par 10 patients du service Netter (rééducation- réadaptation adulte) au cours d'un atelier d'écriture animé par Cécile Vargaftig, scénariste-écrivain, en résidence de neuf mois dans le cadre de l'aide à l'écriture de scénarios de la région Ile-de-France.

L'ambition était d'inviter à la rencontre des patients entre eux, de les ouvrir sur le monde extérieur par la venue d'un écrivain, et d'ainsi prendre en compte leurs besoins : intellectuels, affectifs, émotifs, afin de mobiliser leur créativité et leur sensibilité.

Les ateliers d'écriture s'intégraient dans un projet de service entre la médiathèque et les ergothérapeutes. Ce fut pour tous l'occasion d'acquérir des savoirs nouveaux, notamment lors des ateliers graphiques bimensuels encadrés par Christophe Hamery.

Les ateliers d'écriture ont commencé en septembre 2013. Cécile Vargaftig a imaginé un système permettant que l'atelier puisse continuer, même si ce n'étaient pas les mêmes patients d'une séance à l'autre. Elle s'est inspirée du

roman d'Eugène Sue : « Les mystères de Paris ». Cela, afin que les textes, en rendant compte de l'exploration d'un territoire, avancent dans l'espace plus que dans le temps. Les patients ont choisi à l'unanimité l'hôpital comme lieu, disant que ce territoire était ce qu'ils avaient à la fois de « plus familier et de plus étranger ».

À chaque séance, chaque patient a évoqué sa propre expérience,

guidé par des contraintes narratives posées d'entrée de jeu (l'arrivée, le danger, l'exploration d'un lieu, etc...). Cécile Vargaftig a recueilli leurs phrases par écrit puis a composé un texte à partir de ces seules phrases, transformant ainsi leurs paroles multiples en une voix commune, dans laquelle chaque patient s'est reconnu. « Je lisais le texte écrit ainsi au début de chaque nouvelle séance, associé à un extrait d'un texte classique qui me semblait correspondre. De temps en temps, la relation entre nous s'approfondissant, je me suis permis d'apparaître dans le texte, afin de bien signaler que je n'en étais pas l'auteur, mais seulement le vecteur. »

Le livre, au format affiche 68 x 88 cm, a été maqueté par le graphiste Christophe Hamery. Il réunit dans un même objet le texte « Le voyage immobile », les travaux graphiques réalisés sous sa direction par d'autres patients et les photographies de la réalisatrice-plasticienne Valérie Minetto, prises à la demande des patients.

Sans l'étroite collaboration des personnels qui ont aménagé les espaces et les temps d'échanges et de partages, cette fabuleuse aventure n'aurait pu naître.

Sans l'aide de l'APCH, ce magnifique témoignage, d'une grande qualité littéraire serait resté confidentiel.

*Myriam Revial, Responsable
de la médiathèque du personnel et
des malades de l'hôpital R. Poincaré*



La polio dans le monde

Arrestation au Pakistan de 450 parents refusant de faire vacciner leur enfant contre la polio

En raison d'un tabou culturel dans les régions tribales du nord-ouest, les populations sont convaincues que les campagnes de vaccination sont une conspiration dont le but est de stériliser les enfants musulmans.

L'Afghanistan, le Nigeria et le Pakistan demeurent affectés de manière endémique par la maladie.

278 cas de polio ont été signalés en 2014 au Pakistan et surtout dans les zones tribales.

Anadolu Agency 3 mars 2015

Nos séquelles, nos différences (suite)

d'après G. Botteri dans « La poliomyélite, diagnostic et traitements des séquelles » de Mezzari
Cet article fait suite à ceux des numéros de février et mars.

Le pied

Traitements des déformations du pied

Les arthrorises

Les arthrorises étaient ces interventions osseuses correctrices et stabilisatrices faites sur le squelette dans le but de limiter le jeu d'une articulation, le plus souvent au moyen d'une butée osseuse prélevée ou déplacée du voisinage immédiat.

L'arthrorise postérieure corrigeait le pied équin, l'arthrorise tibio-astragalienne traitait soit le pied talus soit de graves paralysies du membre inférieur, les arthrorises internes limitaient le jeu articulaire dans le plan transversal pour corriger le varus, tandis que les arthrorises externes corrigeaient le valgus de l'arrière-pied.

Les opinions sur les résultats lointains étaient discordantes et leur emploi s'est raréfié.

Le triceps, lui, ne peut être remplacé par aucune transplantation compte tenu de l'importante disproportion avec les autres muscles de la jambe.

Après chacune de ces interventions, le pied était immobilisé dans un plâtre pendant de longues semaines. Suivaient des séances de rééducation, le port de chaussures orthopédiques et pour des périodes plus ou moins longues des gouttières de position pour la nuit.

Ces interventions n'ont pas toujours donné satisfaction, elles ont pu entraîner d'autres déformations, les transplants de tendons ou de ligaments se relâchaient... Ce sont les arthrodèses qui, sur le long terme, ont donné le plus de satisfaction. Elles supprimaient le ballotement et le steppage du pied.

Anita MOLINES

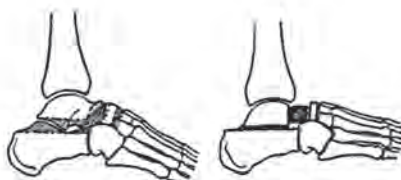
anita.molines@gmail.com

Tél. : 06 86 22 61 38

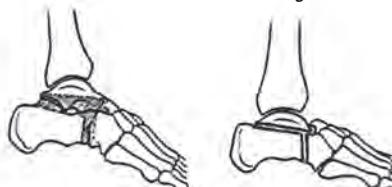


Arthrodèse tibio-tarsienne

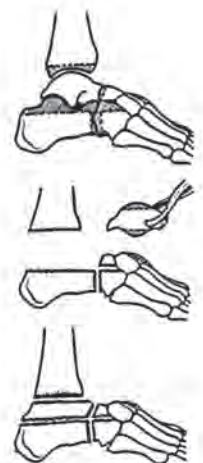
Arthrodèse tibio-tarsienne extra-articulaire en pont



Double arthrodèse sous-astragalienne et astragalo-scaphoïdienne.
Cette technique utilise l'ablation temporaire de la tête et du col de l'astragale.



Arthrodèse arthrorise.
L'extrémité distale de l'astragale largement réséquée est enfoncée dans une niche creusée dans le scaphoïde.



Triple arthrodèse du pied avec astragalectomie temporaire.

Les arthrodèses

C'est la plus classique des interventions de stabilisation passive. Elle assurait une bonne stabilité par blocage des mouvements anormaux nuisibles. Elle était mono-articulaire, double ou triple. Les techniques furent nombreuses (illustrations ci-contre).

Les transplantations musculaires

Elles étaient innombrables et diverses : on transplantait les extenseurs, les fléchisseurs, les muscles internes, les muscles postérieurs et les muscles externes...

Parcourez l'Europe avec Handilol

« Handilol » est un site internet géré par deux frères français qui veulent partager avec vous leurs expériences en matière de voyage, mais surtout de tourisme adapté.

Rudy, âgé de 25 ans, est atteint d'une forme rare de myopathie. Cela fait quelques années qu'il s'est retrouvé en fauteuil roulant.

Avec son frère aîné, il parcourt l'Europe afin de tester l'accessibilité des différentes villes.

Si vous êtes une personne à mobilité réduite et que l'envie de voyager vous titille, rendez-vous sur le site de ces deux frères. Vous y trouverez le

reportage de tous leurs voyages ainsi que des conseils astucieux pour vous permettre de préparer au mieux votre séjour : itinéraires conseillés, trouver un logement, cartes...

www.handilol.wix.com/handilol



Domaine du Bois-Landry

La 15^e cabane perchée dans les arbres du Bois-Landry située à Champrond-en-Gâtine, aux portes du Perche, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un travail de 5 ans a été nécessaire pour obtenir le label « Tourisme et Handicap » délivré par le ministère du Tourisme. Cette 15^e cabane du Bois-Landry, perchée à plus de 3 mètres de haut, se présente comme les autres du domaine. Ce cocon est aménagé avec deux lits, une petite terrasse ; des toilettes sèches y sont également adossées. Une longue rampe permet d'accéder facilement à ce petit nid douillet. La création de cet hébergement est le fruit d'un partenariat initié en 2009 avec le domaine du Bois-Landry, la direction régionale du Tourisme, le Comité départemental du Tourisme d'Eure-et-Loir et l'Association Tourisme et Handicap. Enfin, la labellisation du Domaine de Bois-Landry concerne quatre déficiences : handicap moteur, mental, auditif et visuel.

www.boislandry.com/

Des vacances adaptées au bord de la Méditerranée

« Accessibilité 66 » propose de profiter pleinement des vacances dans un camping familial totalement adapté, en bord de mer.

Le concept : un lieu de vacances dans le département des Pyrénées-Orientales, pensé pour les personnes à mobilité réduite où il est possible de prendre part à des activités sportives et culturelles.

Le partenariat avec des prestataires sportifs permet ainsi de pratiquer la plongée sous-marine, le char à voile, le vol en ULM, la randonnée dans les Pyrénées, le tennis, l'équitation, le fauteuil roller... Le monde culturel catalan ouvre aussi ses portes à travers des visites de ses sites historiques, de ses réserves naturelles et de ses musées.

Des mobil homes adaptés sont directement situés sur la plage. Un lève-personne et un lit médicalisé sont disponibles sur ordonnance médicale. Le restaurant accessible se situe au bord de la piscine et une offre demi-pension est disponible.

Plus de renseignements sur :

www.accessibilite66.fr



Visiter Paris avec un handicap

La ville de Paris propose un guide de conseils pratiques pour utiliser les différents transports de la ville, ainsi que des suggestions de lieux accessibles en fauteuil roulant, tels que : musées, hébergements, restaurants...

Ce guide peut se visionner gratuitement sur internet.



Le label Tourisme & Handicap : un symbole qui garantit à tous accueil, accessibilité et confort

Les sites et établissements qui ont reçu le label ont été l'objet d'une visite approfondie menée par des évaluateurs spécialisés qui ont pu ainsi valider leur conformité avec les critères en vigueur.

Selon les cas, un site peut être labellisé pour deux, trois ou quatre déficiences. Dans tous les cas, le personnel est sensibilisé et formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Son objectif est de permettre aux personnes handicapées de préparer sereinement leurs déplacements, leurs voyages, leurs vacances...

www.parisinfo.com/paris-pratique

MO-VIS (move with vision)

Mo-Vis bvba Biebuyckstraat 15D - 9850 Nevele, Belgique
Tel : 0032 9 335 28 60 - Fax : 0032 9 296 12 60 - Mail : info@mo-vis.com
Site : www.mo-vis.com

Cette nouvelle société a été créée fin 2013 par des personnes très expérimentées dans le domaine des commandes spéciales pour FRE. Mo-Vis fabrique plusieurs types de joysticks avec un support et un contacteur très bien adaptés aux pathologies lourdes.

■ **Micro-joystick** : c'est un mini-joystick proportionnel (conduite très souple et précise pour toute personne capable de déplacer ce joystick avec précision) ; la force nécessaire pour le déplacer est minimale - 10 grammes, ce qui le destine plutôt aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires, dystrophie de Duchenne en particulier ; 2 embouts (cf. photo) sont disponibles ; le contrôle se fait avec le doigt, le menton, la lèvre ou la langue. Prix : 1 395,39 €.



Micro-joystick



■ **Multi-joystick** : c'est un mini-joystick proportionnel dont le déplacement est limité et qui nécessite une faible force de déplacement : 50 g contre 150 à 200 en standard. 2 switches permettent de brancher un contacteur (prise jack) pour avoir accès à la fonction mode ou on-off des joysticks standard. Les populations ciblées sont proches de celle du Micro-joystick, patients neuro-musculaires, SLA, tétraplégiques, etc. Il peut se placer n'importe où en utilisant des tubes et tiges Quick-to-mount mais convient particulièrement bien en commande au menton avec le bras support Multi-Swing. Prix : 1 274,06 €



Multi-joystick sur bras Multi-Swing



■ **All-round Joystick** : c'est un joystick standard, rendu très compact car limité au seul joystick sans les différents boutons et contacteurs de contrôle (mode, vitesse, klaxon, variateur...). Deux prises jack latérales (photo) lui permettent de recevoir des contacteurs - Twister ou autres.

Prix : 694,94 €



All-round Joystick



Ces trois joysticks sont proportionnels. Un joystick proportionnel permet de se déplacer instantanément dans toutes les directions avec précision pourvu que la personne soit elle-même capable de déplacer ce joystick avec précision ; elle peut tourner au millimètre près, longer un mur, s'approcher d'une table si le contrôle est précis, ce qui ne sera pas le cas avec un joystick non proportionnel. Les joysticks non proportionnels, de type « tout ou rien », fonctionnent avec des contacteurs (généralement 4 pour 4 directions : AV, AR, Dte et Gche) ; le contact sur l'un d'eux fait démarrer le FRE d'un coup : soit il est à l'arrêt, soit il avance, à une vitesse prédéterminée non modulable ; il tourne d'un coup et d'une façon donnée (à 90° par exemple) et toujours de la même façon. Cela induit une conduite un peu hachée ; il est généralement possible d'appuyer sur deux contacteurs en même temps : AV et Virage à Droite par exemple, pour tourner à 45° sur la droite.

Ces trois joysticks sont programmables par logiciel téléchargeable (librement) et Omni compatibles (par SUB D9 connector) avec les électroniques R-net et Q-logic2. Pas de problème pour la compatibilité avec l'Easy Rider et Dynamic Controls, mais un interface externe (développé par Mo-Vis) est nécessaire.

■ **Bras Multi-Swing** : ce bras électrique escamotable est destiné à recevoir les joysticks décrits ci-avant (ou d'autres) ; il se règle avec précision (vitesse et angle du déplacement - amplitude), s'escamote électriquement, verticalement (de bas en haut avec rangement derrière le dossier dans une position réglable) ou latéralement (par la droite ou la gauche). Le contacteur peut être le Twister proposé par Mo-Vis, ou n'importe quel autre. Prix : 1 323,86 €.



Bras support électrique Multi-Swing

■ **Twister** est un contacteur sensible nécessitant une pression de 60 g minimum pour un déplacement vertical (appui) de 0,5 mm, fiable, proposé en 5 coloris (rouge, jaune, bleu, vert et noir). Il est possible de lui affecter trois fonctions (appui lent, prolongé, double appui).



Contacteurs Twister

■ Quick To Mount

Il s'agit d'un ensemble de pièces permettant d'adapter et fixer des contacteurs ou supports joystick avec notamment une noix de serrage « intelligente » se fixant sur des tubes de diamètres et formes très variés. Prix : 245,65 €.





« En France, 80 % des femmes handicapées sont victimes de violences »

La présidente de l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » explique l'ampleur du phénomène à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau numéro d'appel...

Un premier pas pour prendre en compte la souffrance des femmes handicapées

L'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » (FDFA) lance le premier numéro d'appel* en France dédié à l'écoute des femmes en situation de handicap victimes de violences. Maudy Piot, psychanalyste et présidente de l'association, explique pourquoi il est urgent d'agir.

Les femmes handicapées sont-elles souvent la cible de violences ?

Oui et le phénomène est massif en France, car 80 % d'entre elles sont victimes de violences selon le Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes, contre 36 % des femmes valides. Mais il est encore tabou, car les pouvoirs publics s'y intéressent peu.

Comment expliquer l'ampleur du phénomène ?

Le handicap est une vulnérabilité, car la différence n'est pas appréhendée positivement et entraîne parfois de l'agressivité. Certains hommes prennent aussi du plaisir dans la domination perverse de

leur conjointe. Celle-ci n'est plus considérée comme une personne, mais devient leur objet sexuel.

Quelles formes prennent ces violences ?

Il peut s'agir de viols, d'agressions sexuelles, de maltraitances ou de brimades psychologiques. On va répéter, par exemple, à la femme handicapée qu'elle n'est bonne à rien, qu'elle est moche... Certaines sont privées de repas en institution car elles se sont « oubliées » dans leur fauteuil roulant. D'autres se font voler leur pension par des proches. Certaines sont violées, tabassées ou subissent des attouchements sexuels régulièrement... Des abus qui commencent généralement tôt dans l'enfance.

Qui sont les agresseurs de ces femmes ?

La plupart du temps, il s'agit du conjoint, du père, du frère de la victime. Mais certains employés des institutions spécialisées s'adonnent aussi à ce type d'agissements, car ils savent qu'ils ont peu de risques d'être dénoncés par les victimes. Certains agresseurs sont aussi les patrons ou les

supérieurs hiérarchiques de ces femmes, car là aussi ils bénéficient d'une certaine impunité. Une femme handicapée qui a eu du mal à trouver un emploi, hésitera à dénoncer son supérieur, par peur d'être licenciée.

Ces femmes arrivent-elles à se défendre ?

Non, tout d'abord parce qu'elles culpabilisent. Celles qui sont régulièrement injuriées ou battues par un proche pensent souvent que cette violence est due au fait que leur handicap est insupportable pour leur entourage. Elles ont aussi beaucoup de mal à porter plainte car elles ont peur des conséquences. Par ailleurs, trop peu de policiers sont formés à la prise en charge de ce public spécifique. Et il n'existe pas de lieux d'accueil pour les femmes handicapées maltraitées qui souhaitent quitter un conjoint violent. D'où l'urgence à agir.

Propos recueillis par Delphine Bancaud, www.20minutes.fr

Pour en savoir plus :

www.fdfa.fr

Les femmes peuvent appeler pour confier leurs problèmes. L'Association les orientera le cas échéant vers des structures pouvant les aider. Elle leur proposera aussi de participer à un atelier en emploi, car c'est en travaillant qu'elles pourront devenir autonomes et s'affranchir éventuellement de leur conjoint maltraitant.

***01 40 47 06 06**

Les lundis de 14h à 17h30 et les jeudis de 10h à 13h.

10 écoutantes répondent aux appels.



Handicap : les MOOC, nouvel eldorado de la formation en ligne ?

Enseignements à distance, gratuits, ouverts à tous... les Mooc sont-ils une bonne solution pour les étudiants en situation de handicap ?

Popularisés par des établissements d'enseignement supérieur américains comme Stanford ou Harvard, les MOOC (Massive Online Open Courses ou Cours en ligne) sont aujourd'hui en plein essor. Dédiés aux étudiants ou aux personnes souhaitant perfectionner leurs savoirs, ces cours sur Internet sont bien évidemment aussi dédiés aux étudiants en situation de handicap et dont les déplacements dans les lieux de savoir sont parfois extrêmement compliqués. Mais sont-ils pour autant un levier qui va permettre de favoriser la formation des étudiants handicapés ?

Pour José PUIG, Directeur de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les

enseignements adaptés (INS HEA) la question ne se pose pas en ces termes : « Il faut être très vigilant car l'enseignement à distance peut être en contradiction avec le fait d'intégrer ces étudiants dans les études. L'offre de formation pour cette population en situation de handicap doit être, comme pour tous les autres étudiants, une offre de parcours présentielle ou à distance seulement quand la situation le nécessite. »

Un enseignement à distance pour tous

C'est vrai, les MOOC contribuent à renforcer le principe d'égalité des chances et d'accès au savoir pour tous. Mais il existe un risque, celui de créer un fossé entre les étudiants « normaux » et ceux

en situation de handicap. « Dans une formation universitaire, il n'y a pas que le contenu des cours qui est important, il y a aussi la vie sociale, le futur réseau professionnel que l'on se crée, explique José PUIG. Il faut de ce point de vue ne pas tomber dans le piège qui consisterait à réserver les enseignements à distance aux étudiants en situation de handicap et ne plus traiter ensuite la question de l'accessibilité des locaux et des enseignements universitaires, comme l'exige la Loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. »

Pour en savoir plus :
www.etudiant.aujourd'hui.fr



Stationnement gratuit pour les personnes handicapées

Le parlement vient d'adopter définitivement le stationnement gratuit pour les automobilistes handicapés titulaires de la carte de stationnement. « L'article L 241-3-2 du code des familles est modifié pour autoriser les personnes handicapées à stationner gratuitement sur toutes les places, avec une durée étendue » comme l'a rappelé Ségolène Neuville, secrétaire d'État auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Ajoutant que « si ce texte n'est pas la panacée, il constitue une avancée réelle » pour les personnes handicapées.

Précisions sur le recrutement dans les entreprises adaptées

Un décret du 26 janvier 2015 harmonise les dispositions réglementaires relatives aux entreprises adaptées (EA) et aux centres de distribution de travail à domicile. Le texte supprime notamment la notion d'« efficacité réduite » associée aux travailleurs handicapés, inscrite comme condition du recrutement.

Pour en savoir plus :
www.legifrance.gouv.fr
Décret n° 2015-60
du 26 janvier 2015

■ Sélection de livres

• Adultes handicapés

Aides et dispositifs
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
- Vos interlocuteurs
- Les aides pour garantir un revenu
- Les aides pour se loger
- Les aides pour compenser le handicap
- Les aides pour l'emploi
Collection : « Aides en poche », 122 pages, 6 €

• Enfants handicapés

Aides et dispositifs
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
- Vos interlocuteurs
- Les aides pour le quotidien
- Les aides pour la scolarité
Collection : « Aides en poche », 88 pages, 6 €

Élèves handicapés : le document formalisant le projet personnalisé de scolarisation est défini

Conformément au décret du 11 décembre dernier, le projet personnalisé de scolarisation (PPS) et le document relatif à son évaluation et à sa mise en œuvre ont été arrêtés par les ministres chargés de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et des Personnes handicapées. Les recueils d'informations relatives à la scolarité des élèves handicapés sont ainsi uniformisés. Ils pourront être renseignés dès la rentrée prochaine. Pour rappel, le PPS doit « définir et coordonner » le déroulement de la scolarité des élèves et faire l'objet

d'une évaluation, au moins une fois par an, par l'équipe de suivi de la scolarisation. Les informations recueillies au cours de cette réunion devront être transcrites dans le « **guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation** » (GEVA-Sco) qui vient d'être défini.

Ce document, baptisé « **GEVA-Sco réexamen** », s'accompagne également d'un « **GEVA-Sco première demande** » qui pourra être utilisé, à la demande de l'élève handicapé majeur ou, s'il est mi-

neur, de ses responsables légaux, par l'équipe éducative dans le cadre d'une première élaboration d'un PPS.

E. Brissaud, journaliste

Pour en savoir plus :
www.legifrance.gouv.fr
Arrêté du 6 février 2015
relatif au document
formalisant le projet
personnalisé de scolarisation
mentionné à l'article D. 351-5
du Code de l'éducation

■ Le plaisir de s'habiller pour tous

Sarah DA SILVA GOMES, jeune diplômée en management et stratégie des entreprises, est la sœur de Constant, jeune homme de 21 ans, infirme moteur cérébral ; ils habitent en région lyonnaise. Se rendant compte que l'habillement était une épreuve journalière difficile et une contrainte pour les familles et après avoir rencontré de nombreuses personnes concernées par le handicap, elle a créé en janvier 2015 la société Constant et Zoé, deux prénoms ayant chacun une signification forte : Constant signifie « Persévérance » en latin et Zoé « Vie » en grec, pour surmonter le handicap. Sarah s'est plus particulièrement intéressée aux vêtements pour les enfants et les jeunes adultes, observant les difficultés de son frère lors de l'habillement qui doit devenir un moment de plaisir et de partage entre le jeune handicapé et les aidants, et non plus une contrainte parfois douloureuse.

La marque vient de lancer sa première collection en proposant vêtements et accessoires astucieux ; par exemple, un tee-shirt à manches longues avec une fermeture éclair du poignet à l'épaule ; un poncho en matière fine, chaude, imperméable, et douce à l'intérieur, écharpe et capuche intégrées, remplaçant la veste traditionnelle parfois difficile à enfiler. Les vêtements sont unisexes, tendance et colorés.

www.constantetzoé.com



■ Jadapte-ma-maison.com, un nouveau blog 100 % accessible

Lancé par Tangi MESTON, un jeune lycéen handicapé originaire de Rennes, **Jadapte-ma-maison.com** propose des tests produits sur des articles dédiés aux personnes handicapées ou dépendantes.

Sur son blog, Tangi teste des produits de nouvelles technologies (téléphones dernier cri, assistances électriques pour fauteuils, etc.) destinés à tous les types de handicap.

Pour mettre ses notes, il contacte le service presse du produit, se le fait envoyer et l'approuve pendant un mois avant de relayer ses impressions aux internautes. Grâce à une grille d'évaluation conçue par ses soins, il attribue des notes de 1 à 10 au design du produit, à sa simplicité d'utilisation, à sa solidité... Chaque article est également illustré par une vidéo explicative.

Par Céline, Handicap-Job

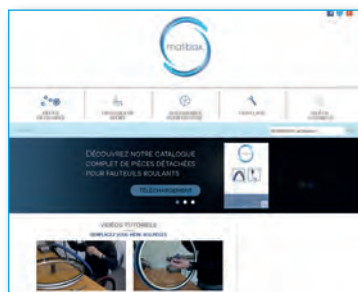
■ Lancement d'une boutique en ligne de pièces détachées pour fauteuil roulant

Le site www.matbox.fr propose des pièces détachées génériques pour fauteuils roulants manuels et électriques. Vous y trouverez des pneus, roues, mains courantes, visseries, axes, freins et accessoires à des prix très compétitifs. Les pièces sont expédiées à partir d'un entrepôt français. La livraison à domicile est rapide et gratuite pour les particuliers.

Le site affiche également des vidéos tutorielles très pédagogiques qui montrent, par exemple, le montage d'un pneu ou le remplacement des roulements.

Autres avantages : les fiches techniques très complètes, la disponibilité du stock affichée dans chaque fiche article, une large gamme de visseries à l'unité, pneus sport haute performance de la marque Kenda, roues avec rayon en fibres,...

La création d'un compte est facile et instantanée. Un technicien répond à vos questions du lundi au vendredi au **09 72 44 35 07**.



10 mai 2015 : Handicap International rassemble personnes handicapées et valides pour « Courir ensemble »

L'événement sportif et solidaire aura lieu au Bois de Boulogne à Paris. L'intégralité des bénéfices de la course finance les actions de l'ONG dans les pays en développement.
Plus d'informations sur : www.handicap-international.fr

Questions - réponses de Monique Auber, bénévole à l'APCH

Acquisition d'un véhicule neuf et malus écologique

■ Je suis titulaire de la Carte d'invalidité à plus de 80 %. Je vais faire l'acquisition d'un nouveau véhicule dont le taux d'émission de dioxyde de carbone est de 150 g. Serai-je exonéré de cette taxe carbone ?

J.-C. B. - Villers (80)

À la suite des travaux du Grenelle de l'environnement, un bonus malus écologique a été mis en place pour inciter les acheteurs de véhicules neufs à privilégier les voitures les moins émettrices de CO2.

L'achat d'un véhicule sobre en carbone sera encouragé par le versement d'un bonus, financé par le malus des véhicules les plus polluants.

Cette écotaxe concerne tous les véhicules acquis à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le paiement du malus écologique se fait lors de la première immatriculation, sur le certificat d'immatriculation (ex. carte grise).

La taxe est calculée en fonction du nombre de grammes de CO2 émise par kilomètre. Son montant varie de 150 à 8 000 €.

Cette taxe a fortement augmenté depuis sa mise en place ainsi que le nombre de véhicules concernés.

La taxe annuelle sur la détention d'un véhicule particulier polluant

À cette taxe s'ajoute, les années suivant l'achat, le paiement d'une taxe annuelle sur la détention de véhicules particuliers, polluants.

Le montant est de 160 €.

Un titre de perception est adressé chaque année au propriétaire par le centre du Trésor public du lieu de résidence.

Exonération des personnes handicapées

Depuis juillet 2009, le malus sur les véhicules neufs et la taxe annuelle sur les véhicules polluants ne s'applique pas sur un véhicule :

- immatriculé voiture particulière

carrosserie « handicap »,

- ou acquis par une personne titulaire de la carte d'invalidité ou par une personne dont un enfant mineur ou à charge est titulaire de cette carte.

L'exonération ne peut concerner qu'un seul véhicule par bénéficiaire. Une photocopie de la carte d'invalidité doit être jointe à la demande de certificat d'immatriculation.

L'origine de cette mesure est à mettre au compte de la FNATH, l'association des accidentés de la vie, soutenue par le sénateur Paul Blanc. Elle part du constat que les personnes handicapées sont parfois obligées d'acheter de gros véhicules (en taille et/ou transmission automatique) soumis au malus écologique.

Pour en savoir plus, ou connaître le taux d'émission de CO2 de son véhicule, rendez-vous sur :

www.service-public.fr

Vos petits mots...

■ Mi-septembre, j'ai eu un AVC et en octobre, je suis arrivé à l'hôpital de Garches, hémiparétique, triste et inquiet de l'avenir.

Je voudrais témoigner, si cela peut donner de l'espoir aux nouveaux patients, qu'au bout de 5 mois, je suis optimiste et je reprends des forces en commençant à marcher. Tout cela n'est pas venu par hasard. J'avais envie de me battre et l'environnement du personnel soignant (infirmières, aide-soignante, médecins, kinés, ergothérapeute, orthophoniste, diététicienne, psychologue, assistante sociale et per-

sonnel administratif et d'encadrement, brancardiers) très compétent : plein d'énergie positive, très à l'écoute et de joie communicative m'a permis de relever de nombreux défis pour arriver à faire des projets pour l'avenir. Je crois que cet esprit est unique et donne réellement les chances pour repartir de bon pied. L'ambiance chaleureuse et dynamique fait partie de la thérapie qui vous permet d'avancer et de vous rétablir. C'est unique.

Mais je ne serais pas exhaustif si je ne parlais pas du rôle très positif joué par les associations et l'aumô-

nerie, coordonné par le service des relations avec les associations pour proposer des divertissements, des échanges, de la spiritualité aux patients grâce à leurs bénévoles.

C'est ce que je voudrais appeler : « L'ESPRIT DE GARCHES ».

Pour avoir eu l'occasion de passer quelques séjours dans 4 hôpitaux parisiens, je peux dire que Garches a une place unique par la compétence et l'ambiance qu'on y trouve (le seul bémol sont les installations trop anciennes).

À Garches, ça marche !

T.C., patient à Netter 3

À votre service

Annonces...

• À vendre : véhicule TPMPR PEUGEOT EXPERT, essence. Boîte manuelle, faible kilométrage. 6 places, dont personne en fauteuil manuel ou électrique à l'arrière par abaissement du véhicule et petite rampe. Prix 14 000 €, à débattre.

N. BEROU (31 Rieux-Volvestre) ■ 06 82 29 83 53

• **À vendre** : OPEL Astra Break automatique, modèle COSMO 1,9 cdti. Juin 2008, 8 cv, gasoil. Direction assistée. Couleur gris éclair. 18 000 km. Anneau accélérateur numérique Kampf modèle Dual Select et frein principal à main droite. Prix : 10 000 €.

Claude LEBREC (53 Laval) ■ 02 43 49 37 91 - cl.lebrec@orange.fr

• **À vendre** : VOLKSWAGEN CADDY Life, de 2009, 51 000 km. Rampe manuelle. BVA, 7 cv. Roue de secours à gauche. Bleu clair, état impeccable. Prix : 16 000 €.

Anna TREZEL (60 Beauvais) ■ 03 44 05 11 41 - 07 85 36 78 84 - anna.trezel@cegetel.net

• **À louer** : maison de campagne dans le Grésivaudan (entre Chambéry et Grenoble) face au massif de la Chartreuse sur les hauteurs. 3 chambres accessibles aux fauteuils (taille fauteuil 62 cm max.). Cuisine, salon en rez-de-chaussée. Garage, cour bitumée.

Christiane CURTET ■ 04 79 85 81 76 - christiane-curtet@orange.fr

• **Recherche** des personnes valides ou handicapées, si possible de la région Lorraine, pour partir en vacances avec moi à APT dans le Vaucluse (84). Du 7 au 21 septembre 2015 (au matin), en demi-pension, pour 29 euros la journée. Je suis moi-même en fauteuil roulant. Les vacances se passeront à la maison de la Boucheyronne au bord d'un plan d'eau. Tout est accessible pour personnes handicapées.

Mme CROUTEAUX ■ 06 87 01 65 29

• **Recherche** véhicule adapté à la conduite au volant avec manettes accélérateur et frein. Budget maximal 4 000 €, région parisienne.

M. VORMUS ■ 06 14 33 44 70

Important !...

Conditions de parution de vos annonces...

Les annonces sont gratuites pour les amis abonnés, à jour de cotisation au Point Carré.

Vos annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois pour parution le mois suivant. Elles sont publiées également sur notre site internet pendant trois mois dans leur intégralité :

www.apc-handicap.org

Nous pouvons intégrer des photos, à nous faire parvenir par mail à :

cle5@wanadoo.fr



Rejoindre l'équipe des bénévoles ?
Vous abonner et/ou adhérer ?
Vous associer à une action par un don ?

Prenez contact avec l'APCH :

Hôpital Raymond-Poincaré
Pavillon Widal 0 - porte 317
104 boulevard Poincaré - 92380 Garches
www.apc-handicap.org



■ **RÉDACTION : HÔPITAL POINCARÉ**
104 bd Poincaré - 92380 GARCHES
Tél. : 01 47 01 09 60
Mail : cle5@wanadoo.fr

■ **RÉALISATION ET IMPRESSION : EUROCOPIE**
208 avenue Roland-Garros
B.P. 136 - 78531 BUC CEDEX
Tél. : 01 39 67 57 57 - Fax : 01 39 67 57 60

■ **PUBLICITÉ : ESPACE ÉVÉNEMENTIEL**
7-9 cité Dupetit-Thouars - 75003 PARIS
Tél. : 01 42 71 34 02 - Fax : 01 42 71 34 83
www.espace-evenementiel.com
Mail : partenaires@espace-evenementiel.com

■ **DIRECTEUR DE PUBLICATION :**
Marie-Hélène SORIANO

■ **RÉDACTRICE EN CHEF :** Yvette MILESY

■ **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :**
Sandrine PASQUIER

■ **SECRÉTARIAT, PAO, COMPOSITION, MONTAGE :**
Adeline BOBARD, Sandrine PASQUIER

■ **RELECTURE POUR CE NUMÉRO :**
Sophie LAMOUREUX, Yvette MILESY,
Marie-Hélène SORIANO

■ **AIDE AU SECRÉTARIAT :**
Marie-Christine GLEMAREC, Anny NOIRET

Dépôt légal : Mars 2015

■ CPPAP : 1015 G 82380 ■ Prix : 1,50 €
■ ISSN : 1258 9853

Hôpital Raymond-Poincaré Relations associations

Pavillon Widal 0 (porte 317)
M^{me} Muriel CHIVLO ☎ 01 47 10 70 99

L'Association Point Carré Handicap
est partenaire du service
Relations associations de l'hôpital Poincaré.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM, Prénom : _____ Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Abonnement au Point Carré (10 € version numérique • 16 € version papier et numérique) et soutien à l'Association*

55 € 65 € 85 € 110 € Autre : _____

Je souhaite m'abonner uniquement à la version numérique : Oui *Merci d'indiquer votre mail dans l'en-tête du bulletin.* Non

Abonnement au Point Carré seul pour les personnes handicapées qui n'ont pas les ressources permettant un soutien

Version numérique 10 € Version papier + numérique 16 €

Abonnement au Point Carré seul

Version numérique 40 € Version papier + numérique 55 €

Don à l'Association* _____ €

*Un reçu fiscal sera établi pour votre don (minimum 7,50 €). L'abonnement ne donne pas droit à déduction fiscale.

Souhaitez-vous recevoir votre reçu fiscal par courriel ? Oui *Merci d'indiquer votre mail dans l'en-tête du bulletin.* Non

RÈGLEMENT

Chèque à adresser à : ASSOCIATION POINT CARRE HANDICAP
Hôpital Poincaré - 104 boulevard Poincaré - 92380 GARCHES

Virement IBAN : FR76 / 1820 / 6002 / 8265 / 0148 / 9123 / 976
BIC : AGRIFRPP882

Carte bancaire par internet
sur : www.apc-handicap.org